

La Ville de Limoges, Enedis et EDF signent une nouvelle convention de concession pour le service public de distribution d'électricité

Mercredi 12 décembre 2018, le maire de Limoges, Émile Roger Lombertie, Jean-Luc Gautier, directeur territorial Enedis 87, et Nicolas Marchand, directeur régional EDF Commerce, ont signé une nouvelle convention de concession pour le service public de distribution d'électricité et de fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés pour une durée de 30 ans.

Signé pour la dernière fois en 1998, ce nouveau contrat fait suite au nouveau modèle de contrat signé le 21 décembre 2017, par la FNCCR, France Urbaine, Enedis et EDF intégrant les derniers cadres réglementaires et prenant en compte les enjeux de la transition énergétique. Cette convention délègue, pour une durée de 30 ans, la gestion du réseau électrique à Enedis et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (TRV) à EDF.

Un cadre national adapté aux spécificités locales

Par cette nouvelle convention de concession, Enedis continue d'investir massivement pour le réseau de la concession, de s'engager sur les enjeux environnementaux et sociétaux propres au territoire et de fournir les données de la concession à la Ville de Limoges.

EDF s'attache à maintenir un niveau de qualité de service au profit des clients bénéficiaires des TRV, notamment grâce à un réseau de centres d'appels tous basés en France (dont un est situé à Limoges et regroupe une centaine de conseillers au cœur même du territoire de la concession).

Fruit d'une concertation entre les trois signataires (la Ville de Limoges, Enedis et EDF), ce contrat vise également à améliorer les indicateurs de performance et de suivi du service public moderne de l'électricité, qui rééquilibre la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux et qui consolide les flux financiers, avec toujours l'objectif de garantir un service de qualité aux clients.

Dans ce cadre contractuel, EDF accompagne les clients pour les aider à maîtriser leurs consommations et leurs factures, en proposant notamment une solution numérique incluse dans le TRV : e.quilibre. EDF poursuit par ailleurs son engagement dans la lutte contre la précarité énergétique. En particulier, EDF accompagne le déploiement du chèque énergie.

EDF met à disposition du CCAS de Limoges et des associations présentes sur le territoire une correspondante solidarité qui forme les clients démunis aux économies d'énergie au travers de nombreux ateliers.

La concession de la distribution de l'électricité sur la ville de Limoges, c'est...

1. Des données clients utilisateurs des réseaux électriques

- 90 076 utilisateurs du réseau électrique chaque jour ;
- 760 millions de kilowattheures acheminés et distribués en moyenne chaque année* ;
- 277 courriers de réclamations reçues.

2. Des données financières

- 34 millions d'euros de C.A. dont 27 millions issus de l'acheminement de l'électricité via le TURPE, soit 85 % des recettes d'Enedis, le reste étant entre autre lié aux travaux de raccordements ;
- 34 millions d'euros de dépenses dont 6,6 d'achats, notamment pour les travaux et 8,7 d'accès au réseau RTE. Plus de 2,5 millions d'euros de perte d'énergie chaque année (kWh non facturés dont pour pertes techniques) ;
- 122 millions d'euros de valeur patrimoniale (valeur brute comptable), 165 millions d'euros en valeur de renouvellement des ouvrages ;
- Des ouvrages d'une durée de vie entre 30 et 50 ans, 20 ans pour les compteurs.

3. Des réseaux en quelques chiffres

- Près de 1 000 Km de réseaux (670 km de réseau d'eau) ;
- Des réseaux enfouis à 86 % ;
- Deux réseaux différents : 20 000 et 400 volts séparés par 650 postes de transformation de tension ;
- 1 000 télécommandes permettant d'agir à distance sur les réseaux afin de réalimenter les clients ou programmer des interventions sur les réseaux.

* Pour les clients autres que les gros consommateurs : 436 millions de kwh acheminés, à comparer aux 6,5 millions de m³ d'eau potable distribués aux mêmes clients.

4. Des travaux et des interventions

- Plus de 18 500 interventions réalisées chaque année chez les Limougeauds dont 98,7 % réalisées dans les délais convenus ;
- 14 Km de nouveaux réseaux mis en service chaque année ;
- Plus de 5 chantiers de branchements chaque semaine ;
- 1 chantier de renouvellement ou de création de réseau chaque semaine.

5. La vie locale

- Rencontres mensuelles entre Enedis et les différents services de la ville ;
- Mise à disposition des données disponibles de consommation et de courbes de charge des contrats de la ville et bilan du territoire ;
- Adapter les réseaux aux nouvelles technologies pour répondre aux enjeux de la transition énergétique ;
- Échange de données cartographiques ;
- Lutter contre la Précarité énergétique.